

**ALBERT ZOLTOWSKI, avocat**

1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 950  
Montréal (Québec) H3B 2N2  
Téléphone: (514) 981-5625  
Télécopieur: (514) 448-5948

**FORMATION**

2008 – Accréditation Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (CCAC)

- Section d'arbitrage international
- Section d'arbitrage commercial général
- Section conciliation et médiation commerciale
- Section conciliation et médiation en matière de franchisage
- Section d'arbitrage spécialisé pour les litiges impliquant consommateurs, membres de l'ACCOVAM et l'autorité des marchés financiers
- Section d'arbitrage sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs

1980 – Barreau du Québec

1979 – LL. L (droit civil), Université McGill

1978 – LL.L (common law), Université McGill

1975 –B.A., Université Concordia

**PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

1980 à 1994: Lengvari Braman Trudel (associé de 1987 à 1994); ce cabinet (21 avocats) était spécialisé en droit commercial et fiscal.

1994 jusqu'à ce jour: en pratique privé, sous la dénomination « Albert Zoltowski – avocat ».

**CHAMPS D'EXPERTISE**

Droit corporatif et commercial incluant la formation, l'organisation et la réorganisation de diverses entités juridiques (fiducies, sociétés et corporations), la planification et la rédaction de diverses ententes commerciales (achat et vente d'entreprises, financement, conventions entre les actionnaires, contrats de distribution, licences, etc), l'enregistrement de marques de commerce, et transactions internationales.

Droit d'emploi et relations de travail incluant représentations devant les tribunaux civils et administratifs relativement au congédiements et plaintes, la rédaction de contrats d'emploi et de services, de non-concurrence et de confidentialité; la négociation et la rédaction de conventions collectives et représentations auprès de tribunaux administratifs.

## **EXPÉRIENCE ARBITRALE**

Depuis 1989, de façon continue et ininterrompue, membre des comités d'arbitrage des comptes d'avocats du Barreau du Québec.

Arbitrage (en vertu du Règlement sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs).

Conférencier – *Canadian Conference Board*

## **LANGUES DE TRAVAIL**

Français et anglais.